

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE ST-AIMÉ-DES-LACS  
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

**3 DÉCEMBRE 2003**

À une séance ordinaire du Conseil, de la municipalité de St-Aimé-des-Lacs, dans le comté de Charlevoix, tenue au lieu t à l'heure habituels des séances, mercredi le 3 décembre 2003. Sont présents Madame et Messieurs les conseillers : Karine Lavoie, Mario Tremblay, Clément Tremblay, Raynald Godin, Gilles Gaudreault et René Boiteau sous la présidence de son honneur le maire Monsieur Daniel Boudreault.

**2003-12-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Sur proposition de Monsieur Clément Tremblay, appuyé de Monsieur Mario Tremblay et résolu unanimement que l'ordre du jour est adopté tel que rédigé.

**2003-12-02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL.**

Sur proposition de Monsieur Mario Tremblay, appuyé de Madame Karine Lavoie et résolu unanimement que le procès-verbal, de la séance ordinaire du 12 novembre 2003, est adopté tel que rédigé.

**2003-12-03 APPROBATION DES COMPTES À PAYER.**

Sur proposition de Monsieur Clément Tremblay, appuyé de Monsieur Raynald Godin et résolu unanimement que les comptes suivants, présentés par la secrétaire-trésorière, sont acceptés et payés.

C300467	Hydro-Québec	\$ 4 117.64
C300468	Dames bénévoles les Marguerites	\$ 25.00
C300469	Ass. personne handicapées de Charlevoix	\$ 25.00
C300470	Club les Aventuriers de Charlevoix inc.	\$ 69.02
C300471	Centre de ski Mont Grands-Fonds	\$ 100.00
C300472	COMUR	\$ 100.00
C300472	Ass. du Loisir, Chasse et Pêche du territoire libre	\$ 25.00
C300474	Ass. des Sans-Emploi de Charlevoix	\$ 25.00
C300475	Gaudreault Suzanne	\$ 82.09
C300476	Boies Daniel	\$ 104.30
C300477	Épicerie des Lacs	\$ 158.09
C300478	Garage St-Aimé-des-Lacs	\$ 283.47
C300479	Jos Lapointe & Fils	\$ 178.69
C300480	Imprimerie de Charlevoix	\$ 176.67
C300481	Syndicat	\$ 83.00
C300482	Bell Canada	\$ 270.08
C300483	RIDSCE	\$ 3 319.71
C300484	Revenu Canada	\$ 2 016.45
C300485	Revenu Québec	\$ 3 311.33
C300486	Bodycote Technitrol	\$ 358.87
C300487	Simon Thivierge & Fils	\$ 5 829.38
C300488	Imprimerie CCL	\$ 294.52

C300489	Société québécoise d'assainissement des eaux	\$ 5 525.60
C300490	L .P. Tanguay	\$ 632.64
C300491	Assurance vie Desjardins-Laurentienne	\$ 674.41
C300492	Formules municipales Enr.	\$ 132.97
C300493	Henri Jean & Fils	\$ 29.84
C300494	Pièces d'autos La Malbaie	\$ 33.44
C300495	Photos ABS Ltée.	\$ 68.99
C300496	UAP La Malbaie	\$ 27.51
C300497	John Meunier Inc.	\$ 411.79
C300498	Agrivoix coopérative agricole	\$ 41.08
C300499	Fédération québécoise des municipalités	\$ 42.16
C300500	Services sanitaires Charlevoix	\$ 2 841.06
C300501	Bernard Lajoie Enr.	\$ 64.41
C300502	La Capitale gestion financière inc.	\$ 239.61
C300503	Caisse Desjardins des Hautes-Gorges	\$ 1 902.44
C300504	Batterie Expert Charlevoix	\$ 45.69
C400505	Bell Mobilité	\$ 110.48
C300506	Barnes Group Canada Corp	\$ 170.17
C300507	Épicerie des Lacs	\$ 165.63
C300508	Société d'Histoire de Charlevoix	\$ 20.00
C300509	Fédération québécoise des municipalités	\$ 55.96
C300510	Ass. de protection de l'env. lac Nairne	\$ 1 000.00
C300511	Ministre des Finances	\$ 108.00
C300512	Ministre du Revenu	\$ 178.00

#### **AVIS DE MOTION.**

Le conseiller Monsieur Raynald Godin donne avis de motion que lors d'une séance subséquente du Conseil, de la municipalité de St-Aimé-des-Lacs une règlement sera adopté concernant un amendement au règlement # 230 relatif à la tarification du service de vidanges pour y inclure la tarification du coût d'exploitation de la collecte sélective. Une copie de ce règlement fut remise séance tenante, à chacun des membres du Conseil présent et sera acheminée immédiatement après la séance à chacun des élus absents afin d'être dispensé d'en faire lecture lors de son adoption.

#### **2003-12-04 ENTÉRINER LE MANDAT DE SIGNATURE POUR LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'EXPLOITATION D'ÉQUIPEMENT DE CONCASSAGE ET/OU DE TAMISAGE.**

Sur proposition de Monsieur Raynald Godin, appuyé de Monsieur Gilles Gaudreault et résolu unanimement que les membres du Conseil, de la municipalité de St-Aimé-des-Lacs, entérinent le mandat de signature de Mme. Suzanne Gaudreault, secrétaire-trésorière, pour tous les documents relatifs à la demande de certificat d'autorisation pour l'exploitation d'équipement de concassage et/ou de tamisage.

#### **2003-12-05 POSE D'ENROBÉ BÉTUMINEUX POUR UNE COUCHE D'USURE SUR LA RUE LAROCHE.**

Sur proposition de Monsieur René Boiteau, appuyé de Madame Karine Lavoie et résolu unanimement que les membres du Conseil, de la municipalité de St-Aimé-des-Lacs, affectent un montant de \$10 500.00 à même les surplus accumulés pour

la pose d'enrobé bitumineux d'une couche d'usure sur la rue Larouche. Les travaux seront effectués au printemps de 2004.

**2003-12-06 AMENDEMENT DE LA RÉOLUTION # 2003-03-08 POUR STIPULER QUE LE PAIEMENT DU CAMION INCENDIE EST FINANCÉ PAR LE FOND DE ROULEMENT.**

Sur proposition de Monsieur Gilles Gaudreault, appuyé de Monsieur Raynald Godin et résolu unanimement que le Conseil, de la municipalité de St-Aimé-des-Lacs, amende la résolution # 2003-03-08 pour stipuler que le financement de l'achat du camion incendie au montant de \$23 426.00 est à même le fond de roulement et que ce montant sera rembourser en 5 versements égaux de \$4 686.00 par année.

**2003-12-07 LOCATION D'UN LOCAL POUR ENTREPOSER LE TRACTEUR LA NUIT ET CE, POUR DÉCEMBRE, JANVIER ET FÉVRIER.**

Sur proposition de Madame Karine Lavoie, appuyé de Monsieur Gilles Gaudreault et résolu unanimement que le Conseil, de la municipalité de St-Aimé-des-Lacs, loue un local au Garage St-Aimé-des-Lacs pour y entreposer le tracteur la nuit pendant l'hiver soit pour les mois de décembre, janvier et février et ce, pour un montant de \$600.00.

**2003-12-08 ADOPTION DE L'ENTENTE DE TRAVAIL DES POMPIERS VOLONTAIRES.**

**ATTENDU** que les pompiers volontaires désirent une entente de travail écrite;

**ATTENDU** que la dite entente a été étudiée par les membres du Conseil;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur René Boiteau, appuyé par Monsieur Mario Tremblay et résolu unanimement que les membres du Conseil, de la municipalité de St-Aimé-des-Lacs, acceptent l'entente de travail présentée par les pompiers volontaires et mandate par la présente, Monsieur Daniel Boudreault, maire, et Madame Suzanne Gaudreault, secrétaire-trésorière, à signer pour et au nom de la municipalité la dite entente.

**2003-12-09 ADHÉSION À TITRE DE MEMBRE DE LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC.**

**CONSIDÉRANT QUE** l'Inspecteur général des institutions financières, à la demande du ministre des Affaires municipales, a délivré des lettres patentes pour constituer la Mutuelle des municipalités du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** l'objet de cette mutuelle est de pratiquer l'assurance de dommages exclusivement pour les municipalités qui en sont membres et leurs organismes mandataires;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité juge que ce projet de mutualité présente une solution à la gestion de ses risques qui s'avère plus avantageuse que la solution du recours du marché actuel et qu'il y a lieu que la municipalité en devienne membre;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Clément Tremblay, appuyé par Monsieur Raynald Godin et résolu unanimement :

**QUE** la municipalité devienne membre de la Mutuelle des municipalités du Québec aux fins de transiger ses affaires d'assurance avec cette mutuelle;

**QUE** la municipalité accepte de devenir partie à la convention créant la Mutuelle en vertu des articles 711.2 et suivants du Code municipal du Québec et 465.1 et suivants de la Loi sur les cités et villes et signée par les municipalités fondatrices de la Mutuelle le 3 avril 2003, dont une copie est jointe à la présente pour en faire partie intégrante;

**QUE** la municipalité verse une somme de 100\$ pour acquitter la contribution annuelle;

**QUE** la municipalité contracte ses assurances avec la Mutuelle des municipalités du Québec, les conditions pour la prochaine année étant énoncées dans la proposition préliminaire du 25 novembre 2003;

**QUE** le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité, tous les documents requis aux fins de l'exécution de la présente résolution.

#### **2003-12-10 TRANSFERT POUR LES POSTES BUDGÉTAIRES DE 2003.**

Sur proposition de Madame Karine Lavoie, appuyé de Monsieur Mario Tremblay et résolu unanimement que les postes budgétaires déficitaires de 2003 seront comblés par les postes où il y a des surplus budgétaires.

#### **CORRESPONDANCE.**

Développement des ressources humaines Canada : trousse de mise en candidature pour l'édition 2004 du Prix Thérès-Casgrain.

Commission de protection du territoire agricole : information.

MRC de Charlevoix-Est : bulletin d'information sur le schéma de couverture de risques.

L'Autre Avenue : admission à titre de membre 2003-2004.

Mont Grands-Fonds : envoi des billets corporatifs.

M. Bernard Maltais : lettre concernant la collecte sélective.

Mme. Catherine Gagnon : pour le programme d'échange interprovincial pour l'été 2004.

L'Association des sans emploi : remerciement pour le don.

Association des personnes handicapées de Charlevoix inc. : remerciement pour le don.

Maison plaisir de vivre du grand Charlevoix : demande de don.

Opération Nez rouge : demande de don.

Association québécoise de la fibrose kystique : demande de don.

Leucan : demande de don.

Fondation Lina Cyr : demande de don.

#### **2003-12-11 DON À CENTRE-FEMMES.**

Sur proposition de Monsieur Clément Tremblay, appuyé de Monsieur Gilles Gaudreault et résolu unanimement que la municipalité de St-Aimé-des-Lacs fait don d'un montant de \$25.00 au Centre-Femmes pour leur colloque du 3 et 4 décembre 2003.

**2003-12-12 DON À LA FONDATION DE L'HÔPITAL SAINTE-JUSTINE.**

Sur proposition de Raynald Godin, appuyé de Madame Karine Lavoie et résolu unanimement que la municipalité de St-Aimé-des-Lacs fait don d'un montant de \$25.00 à l'Association de l'hôpital Sainte-Justine.

**2003-12-13 APPUI MORAL À LA VILLE DE BELLETERRE.**

Sur proposition de Monsieur Mario Tremblay, appuyé par Monsieur Clément Tremblay et résolu unanimement que la municipalité de St-Aimé-des-Lacs, appuie moralement la collectivité de Belleterre, ainsi que les employés mis au chômage depuis juin dernier et qui risquent de se retrouver prestataire de l'assistance sociale pour une période indéterminée. La municipalité appuie également toute la collectivité témiscamienne qui est touchée par cette crise..

Qu'il est important que le gouvernement du Québec prenne les mesures nécessaires afin de remédier à la situation. Que le gouvernement doit agir rapidement et bien analyser la solution proposée afin de ne pas pénaliser la population.

**DIVERS.**

Monsieur le maire donne l'information concernant le suivi des dossiers suivants :

- Comité de survie de l'école Beau-Soleil.
- Collecte sélective.
- Schéma de couverture de risques .

Monsieur Clément Tremblay donne les informations concernant les estimés reçus pour l'asphaltage du chemin Pied-des-Monts.

Madame Karine Lavoie donne l'horaire d'ouverture de la bibliothèque municipale pour la période des Fêtes.

Monsieur Mario Tremblay fait une demande pour la pose d'une lumière de rue.

Monsieur Raynald Godin dépose au Conseil la soumission budgétaire reçue pour la réfection du toit de l'édifice municipal.

**2003-12-14 LEVÉE DE LA SÉANCE.**

Sur proposition de Monsieur Gilles Gaudreault, appuyé de Madame Karine Lavoie et résolu unanimement que la séance ordinaire est levée à 20h10.

**MAIRE**

**SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**